

Délibération N°2025.013 JEUDI 30 JANVIER 2025 A 18 H 30

DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS
CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 24 janvier 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS :

Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)

POUR : 10 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0 NE PREND PAS PART AU VOTE : 2

Madame le Maire expose que le projet de restructuration de l'école maternelle, d'une cantine et d'une garderie pour la phase 2, représentant la phase conditionnelle des travaux a un coût prévisionnel, de 957 670,09 € HT soit 1 149 204,11 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	239 417,52 €	25,00 %
Région		50 000,00 €	5,22 %
Auto-financement			
Fonds propres		318 252,57 €	33,23 %
Emprunt		350 000,00 €	36,55 %
Total HT		957 670,09 €	100,00 %

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : MARS 2024

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : SEPTEMBRE 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : AUTOMNE 2025

Le conseil municipal, décide à 10 voix POUR 1 voix CONTRE et 2 ne prenant pas part au vote de

- approuver la réalisation de la phase conditionnelle des 2 classes de maternelle, de la cantine et de la garderie présenté et estimé à 957 670,09 € HT

- approuver le plan de financement exposé

- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Ainsi délibéré et signé après lecture

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Mélanie PAWLAK

Christine VALLEZ

